



CABINET PAILLARD
HPUC

Certificat de superficie de la partie privative

Numéro de dossier : 24/IMO/ [REDACTED] 3170
Date du repérage : 23/02/2024
Heure d'arrivée : 11 h 00
Durée du repérage : 01 h 18

La présente mission consiste à établir la superficie de la surface privative des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014 art. 54 II et V, de la loi n° 96/1107 du 18 décembre 1996, n°2014-1545 du 20 décembre 2014 et du décret n° 97/532 du 23 mai 1997, en vue de reporter leur superficie dans un acte de vente à intervenir, en aucun cas elle ne préjuge du caractère de décence ou d'habilité du logement.

Extrait de l'Article 4-1 - La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot, mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 m.

Extrait Art.4-2 - Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 mètres carrés ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie mentionnée à l'article 4-1. **Périmètre du repérage** : le règlement de copropriété ne nous ayant pas été soumis, la responsabilité du Cabinet se voit dérogée quant à l'exactitude de la désignation et de la constitution du ou des lots de copropriété ci-dessous définis ; les surfaces annoncées sont donc celles habitées par l'occupant des lieux.

Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :
Département : **Val-de-Marne**
Adresse : **46 Av du Maréchal de Lattre de Tassigny**
Commune : **94000 CRÉTEIL**
Désignation et situation du ou des lots de copropriété :
1^{er} Gauche/Droite, Lot numéro 6

Désignation du propriétaire

Désignation du client :
Nom et prénom : . **Mme [REDACTED]**
Adresse : **75006 PARIS - 6EME**

Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)

Nom et prénom : **Mme Elizabeth FITOUSSI**
Adresse :

Repérage

Périmètre de repérage : **appartement**

Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom et prénom : **CHIERE Jean-Louis**
Raison sociale et nom de l'entreprise : **CADIC**
Adresse : **17 Bis Av Ernest Renan**
95210 SAINT GRATIEN
Numéro SIRET : **51955971**
Désignation de la compagnie d'assurance : ... **ALLIANZ**
Numéro de police et date de validité : **54862353/ 01/01/2024**

Superficie privative en m² du lot

Surface loi Carrez totale : 57,52 m² (cinquante-sept mètres carrés cinquante-deux)
Surface au sol totale : 57,52 m² (cinquante-sept mètres carrés cinquante-deux)

Résultat du repérage

Date du repérage : **23/02/2024**
 Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage : **NÉANT**
 Représentant du propriétaire (accompagnateur) : **MME ELIZABETH**
 Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Carrez :

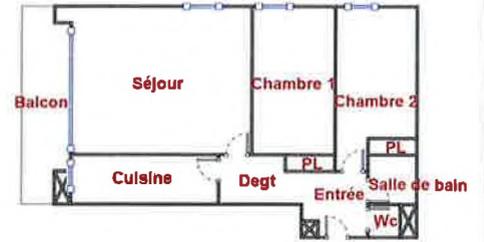
Parties de l'immeuble bâtis visitées	Superficie privative au sens Carrez	Surface au sol	Motif de non prise en compte
Entrée	4,15	4,15	
Cuisine	8,03	8,03	
WC	1,14	1,14	
Séjour	18,30	18,30	
Salle de bain	2,69	2,69	
Chambre 1	8,87	8,87	
Chambre 2	10,58	10,58	
Dégagement	3,76	3,76	
Balcon	-	(4,15)	Lot annexe exclus du lot principal

Superficie privative en m² du lot :

Surface loi Carrez totale : 57,52 m² (cinquante-sept mètres carrés cinquante-deux)
Surface au sol totale : 57,52 m² (cinquante-sept mètres carrés cinquante-deux)

Fait à **SAINT GRATIEN**, le **23/02/2024**





WENCH

DPE Diagnostic de performance énergétique (logement)

N°ADEME : 2494E0677685O

Etabli le : 23/02/2024

Valable jusqu'au : 22/02/2034

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : <https://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe>

Aperçu non disponible

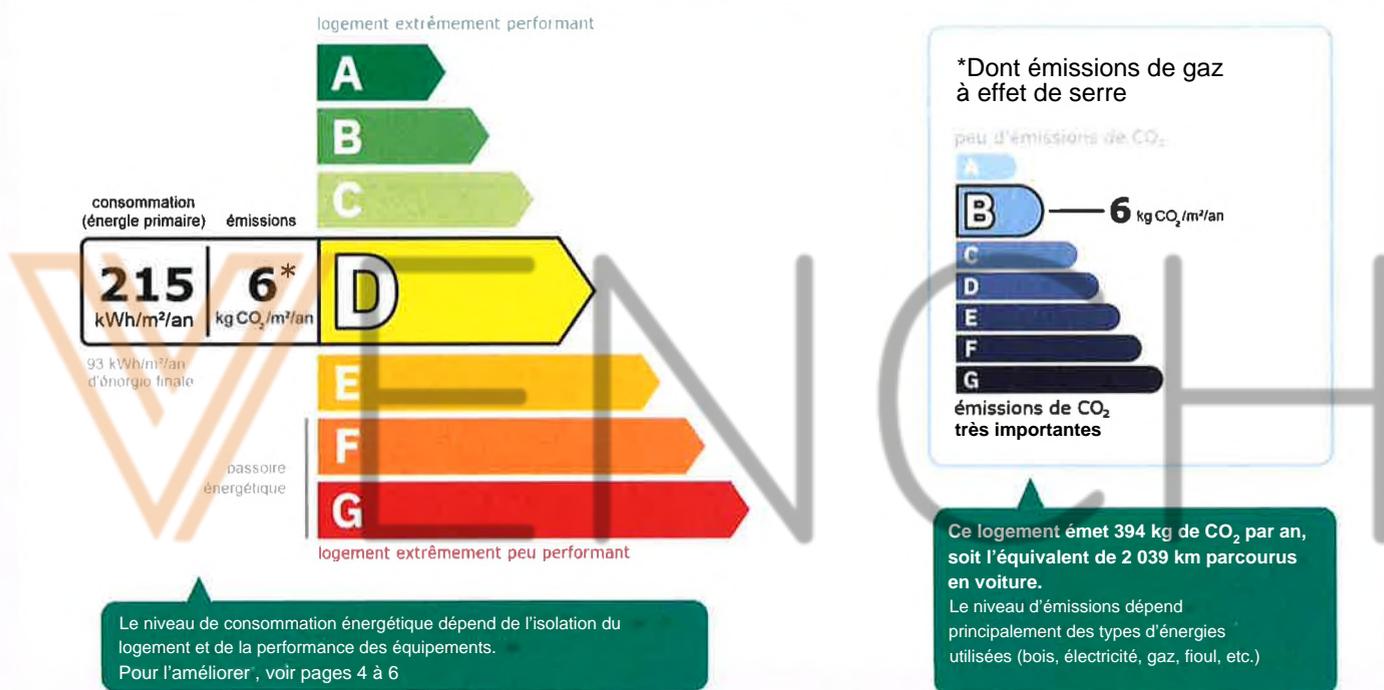


Adresse : **46 Av du Maréchal de Lattre de Tassigny**
94000 CRÉTEIL
1^{er} Gauche/Droite, N° de lot: 6

Type de bien : Appartement
Année de construction : 1989- 2000
Surface habitable : **57,52 m²**

Propriétaire : Mme [REDACTED] - [REDACTED]
Adresse : [REDACTED] 75006 PARIS - 6EME

Performance énergétique et climatique



Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard des usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p 3 pour les détails par poste



entre **780 €** et **1 100 €** par an

Prix moyens des énergies indexés au 1^{er} janvier 2021 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? voir p. 3

Informations diagnostiqueur

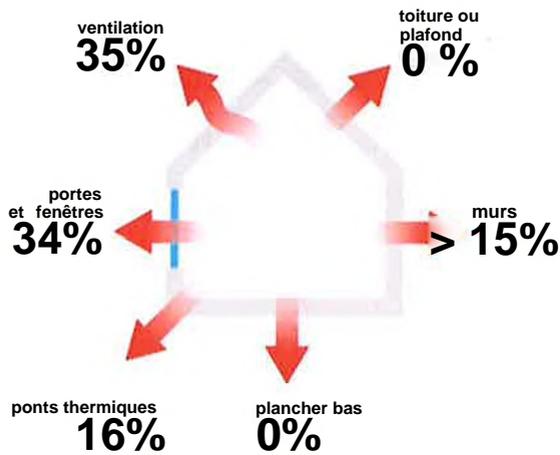
Cabinet **PAILLARD**
266 Av Daumesnil
75012 PARIS
tel : 09 77 06 73 94

biagnostiqueur : **CHIERE Jean-Louis**
Email jlc.chiere@gmail.com
No <le certificat de qualification : DTI2217
Organisme de certification : DEKRA Certification



À l'attention du propriétaire du bien ou membre de la réalisation du DPE : Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), nous informons que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'observatoire DPE à des fins de suivi des performances énergétiques et climatiques. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité du DPE. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de modification, de suppression ou de limitation de traitement de vos données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter : M. J. L. Chiere, 266 Av Daumesnil, 75012 Paris, France. Site internet : <https://www.dpe.ademe.fr>

Schéma des déperditions de chaleur



Performance de l'isolation

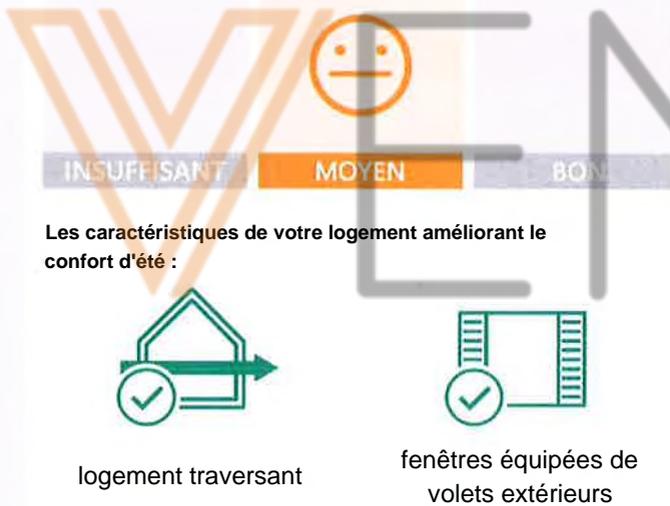


Système de ventilation en place



VMC SF Hygro A avant 2001

Confort d'été (hors climatisation)*



Production d'énergies renouvelables

Ce logement n'est pas encore équipé de systèmes de production d'énergie renouvelable.

Diverses solutions existent :

- (w. pompe à chaleur) chauffe-eau thermodynamique
- panneaux solaires photovoltaïques
- panneaux solaires thermiques
- géothermie
- réseau de chaleur ou de froid vertueux
- MAATA
- chauffage au bois

*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

Montants et consommations annuels d'énergie

Usage	Consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	Frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	Répartition des dépenses
chauffage	4 Electrique 7179 (3121 é.f.)	entre 460 € et 630 €	58 %
eau chaude	f Electrique 4147 (1303 é.f.)	entre 260 € et 370 €	34 %
refroidissement			0 %
éclairage	4 Electrique 250 (109 é.f.)	entre 10 € et 30 €	12 %
auxiliaires	4 Electrique 800 (348 é.f.)	entre 50 € et 70 €	6 %
énergie totale pour les usages recensés :	12 376 kWh (5 381 kWh é.f.)	entre 780 € et 1100 € par an	Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude de 1020 par jour.

é.f. - énergie finale
Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

A Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

A Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements....

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



Température recommandée en hiver - 19°C
Chauffer à 19°C plutôt que 21°C, c'est -22% sur votre facture **soit -150€ par an**



Si climatisation, température recommandée en été * 28°C

Consommation recommandée • 102/jour d'eau chaude à 40°C

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (1-2 personnes). Une douche de 5 minute = environ 400

428 consommés en moins par jour, c'est -23% sur votre facture soit -92€ par an

Astuces

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17° la nuit.

Astuces

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.

Astuces

- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.



En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie : france-renouv.org/fr/

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements

Vue d'ensemble du logement

	description	isolation
1 Murs	Mur en blocs de béton creux d'épaisseur < 20 cm avec isolation intérieure (réalisée entre 1989 et 2000) donnant sur l'extérieur Mur en blocs de béton creux d'épaisseur < 20 cm donnant sur des circulations sans ouverture directe sur l'extérieur	moyenne
Plancher bas	Dalle béton donnant sur un local chauffé	Sans objet
A Toiture/plafond	Dalle béton donnant sur un local chauffé	Sans objet
Portes et fenêtres	Fenêtres battantes pvc, double vitrage avec lame d'air 10 mm et volets roulants pvc Porte(s) bois opaque pleine	moyenne

Vue d'ensemble des équipements

	description
J Chauffage	Autres émetteurs à effet joule avec programmateur pièce par pièce (système individuel)
5 Eau chaude sanitaire	Ballon électrique à accumulation vertical (autres catégorie ou inconnue), contenance ballon 100 L
\$ Climatisation	Néant
Ventilation	VMC SF Hygro A avant 2001
(Pilotage	Avec intermittence pièce par pièce avec minimum de température

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
Q Chauffe-eau	Vérifier la température d'eau du ballon (55°C-60°C) pour éviter le risque de développement de la légionnelle (en dessous de 50°C).
E Eclairage	Eteindre les lumières lorsque personne n'utilise la pièce.
I Isolation	Faire vérifier les isolants et les compléter tous les 20 ans.
R Radiateur	Ne jamais placer un meuble devant un émetteur de chaleur.
V Ventilation	Nettoyage et réglage de l'installation tous les 3 ans par un professionnel. Nettoyer régulièrement les bouches. Veiller à ouvrir les fenêtres de chaque pièce très régulièrement

Selon la configuration, certaines recommandations relèvent de la copropriété ou du gestionnaire de l'immeuble

Recommandations d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack 0 d'aller vers un logement très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux 0+0 ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack avant le pack). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.



Les travaux essentiels Montant estimé : 1200 à 18006

Lot

Description

Performance recommandée



Mur

Isolation des murs par l'intérieur.

Avant d'isoler un mur, vérifier qu'il ne présente aucune trace d'humidité.

$R > 4,5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$



Les travaux à envisager Montant estimé : 5400 à 81006

Lot

Description

Performance recommandée



Portes et fenêtres

Remplacer les fenêtres par des fenêtres double vitrage à isolation renforcée.

▲ Travaux à réaliser en lien avec la copropriété

▲ Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme

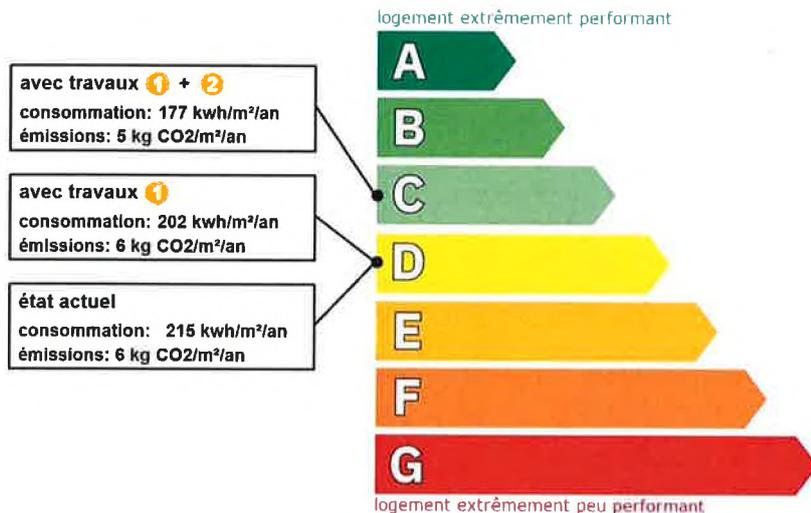
$U_w = 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$, $S_w = 0,42$

Commentaires :

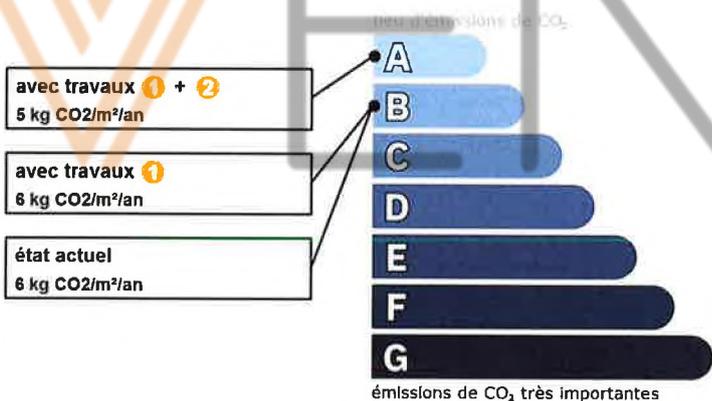
Néant

Recommandations d'amélioration de la performance (suite)

Évolution de la performance après travaux



Dont émissions de gaz à effet de serre



France Rénov'

Préparez votre projet !

Contactez le conseiller France Rénov' le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans : <https://france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr> ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux : <https://france-renov.gouv.fr/aides>

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Libre
Egale
Anteesté



Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des «passoires énergétiques» d'ici 2028.

Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :

DEKRA Certification - Immeuble la Boursidière - Porte I - Rue de La Boursidière 92350 LE PLESSIS-ROBINSON (détail sur www.info-certif.fr)

Référence du logiciel validé : LICIEL Diagnostics v4 [Moteur TribuEnergie: 1.4.25.11

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

Référence du DPE : 24/IMO/ 170

Photographies des travaux

Date de visite du bien : 23/02/2024

Invariant fiscal du logement : N/A

Référence de la parcelle cadastrale :

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : 3CL-DPE 2021

Numéro d'immatriculation de la copropriété : N/A

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Les consommations de ce DPE sont calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu. Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écarter fortement de celui choisi dans les conditions standard et également les frais d'énergie qui font intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. Ce DPE utilise des valeurs qui reflètent les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national et donc peut s'écarter du prix de votre abonnement. De plus, ce DPE a été réalisé selon une modélisation 3CL (définie par arrêté) qui est sujette à des modifications dans le temps qui peuvent également faire évoluer les résultats.

Les valeurs par défauts utilisées en l'absence de justificatifs.

Généralités

Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée
Département	P Observé / mesuré	94 Val de Marne
Altitude	S Donnée en ligne	43 m
Type de bien	P Observé / mesuré	Appartement
Année de construction	2 Estimé	1989- 2000
Surface habitable du logement	P Observé / mesuré	57,52 m ²
Nombre de niveaux du logement	P Observé / mesuré	1
Hauteur moyenne sous plafond	P Observé / mesuré	2,5 m

Enveloppe

Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée
Mur 1 Sud, Ouest	Surface du mur	P Observé / mesuré 20,47 m ²
	Type de local adjacent	P Observé / mesuré l'extérieur
	Matériau mur	P Observé / mesuré Mur en blocs de béton creux
	Épaisseur mur	P Observé / mesuré ≤ 20 cm
	Isolation	P Observé / mesuré oui
	Année isolation	a Document fourni 1989-2000
Mur 2 Sud, Est	Surface du mur	P Observé / mesuré 6,72 m ²
	Type de local adjacent	P Observé / mesuré l'extérieur
	Matériau mur	P Observé / mesuré Mur en blocs de béton creux
	Épaisseur mur	P Observé / mesuré ≤ 20 cm
	Isolation	P Observé / mesuré oui
	Année isolation	a Document fourni 1989-2000

Mur 3 Nord, Est	Surface du mur	P	Observé / mesuré	7 m ²	
	Type de local adjacent	P	Observé / mesuré	des circulations sans ouverture directe sur l'extérieur	
	Surface Aiu	P	Observé / mesuré	9 m ²	
	Etat isolation des parois Aiu	P	Observé / mesuré	non isolé	
	Surface Aue	P	Observé / mesuré	18 m ²	
	Etat isolation des parois Aue	P	Observé / mesuré	non isolé	
	Matériau mur	P	Observé / mesuré	Mur en blocs de béton creux	
	Epaisseur mur	P	Observé / mesuré	< 20 cm	
	Isolation	P	Observé / mesuré	inconnue	
	Année de construction/rénovation	X	Valeur par défaut	1989- 2000	
	Plancher	Surface de plancher bas	P	Observé / mesuré	57,52 m ²
Type de local adjacent		P	Observé / mesuré	un local chauffé	
Type de pb		P	Observé / mesuré	Dalle béton	
Isolation: oui / non / inconnue		P	Observé / mesuré	inconnue	
Année de construction/rénovation		X	Valeur par défaut	1989 - 2000	
Plafond	Surface de plancher haut	P	Observé / mesuré	57,52 m ²	
	Type de local adjacent	P	Observé / mesuré	un local chauffé	
	Type de ph	P	Observé / mesuré	Dalle béton	
	Isolation	P	Observé / mesuré	inconnue	
Fenêtre 1 Ouest	Année de construction/rénovation	X	Valeur par défaut	1989- 2000	
	Surface de baies	P	Observé / mesuré	5,4 m ²	
	Placement	P	Observé / mesuré	Mur 1 Sud, Ouest	
	Orientation des baies	P	Observé / mesuré	Ouest	
	Inclinaison vitrage	P	Observé / mesuré	vertical	
	Type ouverture	P	Observé / mesuré	Fenêtres battantes	
	Type menuiserie	P	Observé / mesuré	PVC	
	Type de vitrage	P	Observé / mesuré	double vitrage	
	Epaisseur lame air	P	Observé / mesuré	10 mm	
	Présence couche peu émissive	P	Observé / mesuré	non	
	Gaz de remplissage	P	Observé / mesuré	Air	
	Positionnement de la menuiserie	P	Observé / mesuré	au nu intérieur	
	Largeur du dormant menuiserie	P	Observé / mesuré	Lp: 5 cm	
	Type volets	P	Observé / mesuré	Volets roulants PVC (tablier < 12mm)	
	Type de masques proches	P	Observé / mesuré	Absence de masque proche	
	Type de masques lointains	P	Observé / mesuré	Masque homogène	
	Hauteur a (°)	P	Observé / mesuré	15 - 30°	
	Fenêtre 2 Est	Surface de baies	P	Observé / mesuré	6,65 m ²
		Placement	P	Observé / mesuré	Mur 2 Sud, Est
Orientation des baies		P	Observé / mesuré	Est	
Inclinaison vitrage		P	Observé / mesuré	vertical	
Type ouverture		P	Observé / mesuré	Fenêtres battantes	
Type menuiserie		P	Observé / mesuré	PVC	
Type de vitrage		P	Observé / mesuré	double vitrage	
Epaisseur lame air		P	Observé / mesuré	10 mm	
Présence couche peu émissive		P	Observé / mesuré	non	
Gaz de remplissage		P	Observé / mesuré	Air	
Positionnement de la menuiserie		P	Observé / mesuré	au nu intérieur	

	Largeur du dormant menuiserie	P	Observé/mesuré	Lp: 5 cm	
	Type volets	P	Observé/mesuré	Volets roulants PVC (tablier < 12mm)	
	Type de masques proches	P	Observé/ mesuré	Absence de masque proche	
	Type de masques lointains	P	Observé / mesuré	Masque homogène	
	Hauteur a (°)	P	Observé / mesuré	15-30°	
Porte	Surface de porte	P	Observé / mesuré	2 m ²	
	Placement	P	Observé / mesuré	Mur 3 Nord, Est	
	Type de local adjacent	P	Observé/ mesuré	des circulations sans ouverture directe sur l'extérieur	
	Surface Aiu	P	Observé/ mesuré	9 m ²	
	Etat isolation des parois Aiu	P	Observé/ mesuré	non isolé	
	Surface Aue	P	Observé / mesuré	18 m ²	
	Etat isolation des parois Aue	P	Observé / mesuré	non isolé	
	Nature de la menuiserie	P	Observé / mesuré	Porte simple en bois	
	Type de porte	P	Observé / mesuré	Porte opaque pleine	
	Positionnement de la menuiserie	P	Observé / mesuré	au nu intérieur	
	Largeur du dormant menuiserie	P	Observé / mesuré	Lp: 5 cm	
	Pont Thermique 1	Type PT	P	Observé/mesuré	Mur 1 Sud, Ouest / Plafond
		Type isolation	P	Observé/ mesuré	ITI/inconnue
		Longueur du PT	P	Observé / mesuré	10,4 m
Pont Thermique 2	Type PT	P	Observé / mesuré	Mur 1 Sud, Ouest/ Plancher	
	Type isolation	P	Observé / mesuré	ITI/inconnue	
	Longueur du PT	P	Observé / mesuré	10,4 m	
Pont Thermique 3	Type PT	P	Observé/mesuré	Mur 2 Sud, Est / Plafond	
	Type isolation	P	Observé / mesuré	ITI/inconnue	
	Longueur du PT	P	Observé / mesuré	5,4 m	
Pont Thermique 4	Type PT	P	Observé / mesuré	Mur 2 Sud, Est / Plancher	
	Type isolation	P	Observé / mesuré	ITI/inconnue	
	Longueur du PT	P	Observé/mesuré	5,4 m	

Systemes

Donnée d'entrée		Origine de la donnée	Valeur renseignée	
Ventilation	Type de ventilation	P	Observé/mesuré	VMCSFHygro A avant 2001
	Année installation	X	Valeur par défaut	1989-2000
	Energie utilisée	P	Observé / mesuré	Electrique
	Façades exposées	P	Observé/mesuré	plusieurs
	Logement Traversant	P	Observé / mesuré	oui
Chauffage	Type d'installation de chauffage	P	Observé / mesuré	Installation de chauffage simple
	Type générateur	P	Observé / mesuré	Electrique - Autres émetteurs à effet joule
	Année installation générateur	P	Observé/mesuré	2000
	Energie utilisée	P	Observé/ mesuré	Electrique
	Type émetteur	P	Observé / mesuré	Autres émetteurs à effet joule
	Type de chauffage	P	Observé/mesuré	divisé
Eau chaude sanitaire	Equipement intermittence	P	Observé / mesuré	Avec intermittence pièce par pièce avec minimum de température
	Nombre de niveaux desservis	P	Observé / mesuré	1
	Type générateur	P	Observé/mesuré	Electrique - Ballon électrique à accumulation vertical (autres catégorie ou inconnue)
	Année installation générateur	P	Observé / mesuré	2000
	Energie utilisée	P	Observé / mesuré	Electrique

Chaudière murale	P	Observé / mesuré	non
Type de distribution	P	Observé / mesuré	production en volume habitable alimentant des pièces contiguës
Type de production	P	Observé / mesuré	accumulation
Volume de stockage	P	Observé / mesuré	100 L

Références réglementaires utilisées :

Article L134-4-2 du CCH, décret n° 2011-807 du 5 juillet 2011, arrêtés du 31 mars 2021, 8 octobre 2021 et du 17 juin 2021 relatif à la transmission des diagnostics de performance énergétique à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et relatif à l'utilisation réglementaire des logiciels pour l'élaboration des diagnostics de performance énergétique, arrêtés du 16 mars 2023 décret 2020-1610, 2020-1609, 2006-1114, 2008-1175 ; Ordonnance 2005-655 art L271-4 à 6 ; Loi 2004-1334 art L134-1 à 5 ; décret 2006-1147 art R.134-1 à 5 du CCH et loi grenelle 2 n°2010-786 du juillet 2010.

Informations société : CADIC 17 Bis Av Ernest Renan 95210 SAINT GRATIEN
 Tél. : 0680591863 - N°SIREN : 51955971 - Compagnie d'assurance : ALLIANZ no 54862353

À l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation du DPE :

Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'observatoire DPE à des fins de contrôles ou en cas de contestations ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité du DPE.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page «Contacts» de l'Observatoire DPE (<https://observatoire-dpe.ademe.fr/>).

N°ADEME
[2494E06776850](https://observatoire-dpe.ademe.fr/)

